

PÉDAGOGIE

Réunion des Instituteurs à la Sorbonne — (suite)

Conférence sur l'enseignement de la Langue maternelle par M. MICHEL BERGEM, de l'Institut.

Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis heureux d'assister aujourd'hui à cette fête. C'eût été un véritable regret pour moi de devoir laisser passer ces séances sans y prendre part. Quand M. le Ministre a bien voulu me demander, il y a un mois, de faire ici une conférence, je craignais que l'état de ma santé ne me le permit pas. Mais aussitôt que les forces me sont revenues, je me suis présenté et je remercie M. Boutan, votre excellent directeur, de l'empressement qu'il a mis à me donner la parole. Je n'aurais pas supporté facilement la pensée que vous vinssiez ici sans que j'eusse la satisfaction de vous voir, de vous parler et de me réjouir avec vous du meilleur avenir qui s'ouvre devant notre instruction primaire (*Applaudissements*).

Votre temps, Messieurs, est précieux ; aussi vais-je tout de suite entrer en matière. J'aurai quelquefois des explications un peu techniques à donner, mais la nature du sujet me servira d'excuse..... Ce n'est pas pour la conférence que je suis venu, car j'aurai bien peu à ajouter aux excellentes choses qu'a dites la semaine dernière M. Berger ; mais je viens causer avec vous, comme on se plaît à le faire entre hommes s'occupant des mêmes questions et aimant les mêmes études.

Quelles que soient les parties nouvelles dont s'enrichira le programme de notre enseignement primaire, le français en est et en restera toujours la partie essentielle. Il n'en peut pas être autrement : c'est par la langue que nous entrons en communications avec nos semblables ; c'est par la langue que nous recevons le dépôt des connaissances acquises par nos ancêtres ; tout vient converger vers l'enseignement de la langue. Je voudrais pouvoir vous dire que c'est aussi de toutes les parties de notre enseignement la plus intéressante ; malheureusement il n'en est pas, ou du moins il n'en a pas toujours été ainsi. Dans ma jeunesse, je me rappelle que la partie qui agréait le moins aux écoliers, c'était l'enseignement de la grammaire ; les choses se sont améliorées depuis ; pourtant je crois qu'aujourd'hui encore la grammaire fait couler bien des larmes.

Comment se fait-il qu'un enseignement qui devrait être le plus attachant de tous se trouve être souvent sec et rebutant ? Selon moi, il y a trois défauts qu'on peut signaler dans l'enseignement de la langue française, tel qu'il est donné en beaucoup d'écoles.

En premier lieu, on enseigne trop la langue française comme une langue morte : on suppose que l'élève ne sait pas le français, qu'il ne l'a pas parlé avant d'entrer à l'école. Ces parties du discours que vous lui enseignez, il les connaît depuis longtemps ; il a employé des substantifs, des verbes, des pronoms bien longtemps avant de franchir le seuil de l'école. Quand vous avez à faire connaître ce que c'est qu'un substantif, le moyen le plus simple (je suis sûr que beaucoup d'entre vous l'emploient), c'est de prendre dans les derniers mots prononcés par l'enfant quelque substantif et de le lui donner en exemple ; vous demandez ensuite des exemples aux autres écoliers de la classe ; chacun fournit le sien. A la fin, vous aurez de la peine à arrêter le torrent. Il en est de même pour les autres parties de la grammaire. C'est toujours une surprise de voir ce que savent les enfants. Il y a longtemps, je faisais conjuguer des verbes à un bambin de cinq ans ; je lui avais donné successivement : *J'aime, je cherche, je cause...*, etc. ; puis, dans un moment de distraction, je lui donne à conjuguer : *Je me promène* ; le petit n'a pas hésité, il l'a conjugué : *Je me promène, tu te promènes*, etc., il savait le verbe réfléchi ; la langue maternelle n'avait pas attendu les leçons de grammaire.

Il en est ainsi de toutes les parties de la grammaire vraiment essentielles ; par exemple, des conjonctions qui demandent le subjonctif : *à moins que, pourvu que, de peur que, pour que...* Faites faire à vos écoliers des phrases dans lesquelles entrent ces conjonctions ; vous pourrez alors leur faire remarquer qu'ils n'ont pas avec *pourvu* que employé la même forme de verbe qu'avec *parce que*. Nous devons tirer de l'enfant ce qu'il sait ; c'est alors un plaisir pour lui de voir que la grammaire n'est pas une chose nouvelle qu'on lui apporte du dehors, mais qu'il

la pratique depuis longtemps de lui-même. Apprendre est quelquefois une chose difficile, mais constater ce qu'on sait est toujours une occupation agréable.

La seule chose difficile pour les enfants, c'est de démêler ce qu'ils savent. Ainsi les enfants n'ont pas toujours la notions des mots ; ils possèdent des phrases, mais ils ne savent pas discerner les mots dont elles se composent. Un étranger me disait un jour : " Il y a un mot que j'entends souvent prononcer à Paris, dans les circonstances les plus diverses ; je ne le trouve pas dans le dictionnaire." Comme je lui demandai lequel : " C'est le mot *ça y est*." (*Sourires*.) Il en est ainsi de l'enfant. L'enfant dit : " Qu'est-ce que c'est que cola ? C'est il vrai ? " Les propositions ne forment qu'un seul mot pour lui ; il faut alors détacher les différents anneaux de cette chaîne, lui montrer de quels morceaux se compose la mosaïque de la phrase.

Je passe à un autre défaut de notre enseignement. C'est l'importance excessive attachée à des règles d'orthographe. L'orthographe de notre langue est fixée, nous ne pouvons pas la changer ; au moins n'est-ce pas à nous de la modifier ; elle est fixée, parce que c'est l'orthographe de nos grands écrivains, qu'il y a déjà deux siècles qu'on écrit ainsi et que les livres sont imprimés de cette façon. Il faudrait réformer tous les livres si l'on voulait changer l'orthographe ; en tous cas, ce n'est pas notre affaire. Mais, dans cette orthographe qui est fixée, il y a des parties plus ou moins importantes ; il en est sur lesquelles, même à l'heure qu'il est, les savants ne sont pas d'accord. Pour ces parties-là, nous pouvons faire grâce à nos enfants, surtout dans les écoles de la campagne ; et cependant, par une sorte de fatalité, c'est à ces parties que nos grammaires s'attachent le plus. Ainsi, vous savez quelle place y ont occupée longtemps les mots composés et la façon dont ils prennent le signe du pluriel : un *casuè-mains*, des *casuè-mains*, avec un *s*, même au singulier, parce qu'il y a deux mains, un *serre-tête*, des *serre-tête*, pas d'*s* au pluriel parce qu'ils ne serrent qu'une tête. — Ces règles peuvent avoir leur justesse, mais elles n'ont pas grande importance. Laissez cola, vous épargnerez du temps et de la fatigue aux enfants (*Applaudissements*).

Au contraire, on rend ces choses tous les jours plus compliquées. Un grammairien vient de découvrir qu'il faut écrire un *entr'actes* avec un *s* au singulier, parce qu'il est entre deux actes. Je lisais dans une grammaire, dans une excellente grammaire, il y a deux jours, que la première partie de *garde-manger* ne prend pas d'*s* au pluriel, mais que *garde-chasse* en prend un. Voici la règle : " Le mot *garde* entrant dans la formation d'un substantif composé varie ou ne varie pas, selon que ce substantif s'applique à une personne ou à une chose ; dans le premier cas, il équivaut à *gardien*, et dans le second, c'est une forme du verbe *garder*." Cela est inexact ; dans *garde-manger* et dans *garde-chasse* le mot *gardé* est exactement le même ; *garde* est un verbe, car c'est avec le verbe que nous formons nos mots composés, comme *porte-monnaie*, *caisse-noisettes*. Qu'après cela il y ait des gens qui s'appellent *gardes* tout court, c'est une autre affaire. Pourquoi compliquer des choses si simples ?

Il y a d'autres règles qui n'ont pas plus d'importance ; ainsi les règles pour *quelque*, pour *même*, pour *vingt* et *cent*. Ce sont des règles artificielles ; j'admets qu'on les enseigne dans les écoles d'un ordre supérieur, il est nécessaire que l'homme de lettres les connaisse ; mais les paysans ont bien autre chose à faire que de savoir que *quatre-vingts* prend un *s* au pluriel quand il n'est pas suivi d'un autre nombre, comme dans *quatre-vingts chevaux*, et qu'il s'en débarrasse quand il a un autre nombre après lui, comme dans *quatre-vingt-deux*.

Le participe, quel cauchemar pour l'enfance ! Il y a des règles de participes qu'il faut connaître ; mais il y en a qui sont encore à l'heure présente tout à fait incertaines. Ainsi dans cette phrase : " Je regrette les vingt francs que ce livre m'a coûté ou coûtés, " faut-il mettre un *s* ou non au participe *coûté* ? On n'est pas d'accord ; je crois qu'il en faudrait mettre un, car le verbe *coûter* est devenu en français un verbe transitif. Savez-vous pourquoi il y a des grammairiens qui n'en veulent pas mettre ? C'est qu'ils pensent au verbe latin *constare*, d'où il dérive, qui n'est pas transitif. — En tous cas, la question est douteuse ; je crois donc qu'il est inutile d'y arrêter vos écoliers.

Dans la phrase : " Les fautes que vous avez laissées échapper, " il faut écrire *laissées* avec *es*, tandis que si vous dites : " Les fautes que vous m'avez laissées faire, " il n'en faut pas. Ces règles ont leur raison d'être aux yeux de la logique ; mais elles ont peu d'utilité, car dans le langage parlé, il est impossible de faire ressortir cet *s*. Si vous dites : " Les voleurs que j'ai vus